



EN GRÈVE À COMPTER DU 6 JUILLET

Ce matin, les avis de grève ont été envoyés, ouvrant la voie au déclenchement de la grève à compter du 6 juillet.

En même temps que les avis de grève, nous avons déposé notre liste de services essentiels.

La partie patronale pourrait s'opposer à certains items de cette liste. S'ensuivra une conciliation où nous tenterons de trouver un terrain d'entente. S'il y a des éléments sur lesquels nous ne pouvons nous entendre, il reviendra au Tribunal administratif du travail (TAT) de trancher. Dans tous les cas, même en cas d'entente, il y aura une décision du TAT, qui a la responsabilité de veiller à ce que les moyens de pression ne nuisent pas à la santé ni à la sécurité du public.

Nous vous tiendrons informés tout au long du processus. Lorsque nous obtiendrons la décision du TAT, elle fera l'objet d'une présentation détaillée à toutes les présidences des syndicats.

En action

Notre plan d'action se poursuit. Nous vous invitons à demeurer à l'affût de grands événements publics se tenant dans votre région dans l'optique d'y tenir des opérations de visibilité. Certaines actions sont déjà en

préparation et le comité de mobilisation souhaite recevoir vos idées pour les prochaines interventions!

Négociation

Enfin, en ce qui a trait à la négociation, notre comité de négo a rencontré la partie patronale les 16 et 17 juin, comme prévu. Nous sommes à préparer la prochaine séquence de rencontres, soit neuf jours au calendrier du mois de juillet.

Grâce à votre mobilisation, la partie patronale prend nos propositions un peu plus au sérieux. Il faut maintenir la pression; c'est malheureusement le seul langage que nos employeurs et le gouvernement comprennent.

